



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Production d'électricité éolienne

Question écrite n° 14744

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la production d'électricité éolienne en France. Il souhaiterait obtenir par département le nombre d'éoliennes en production ainsi que leur puissance. Il souhaiterait également obtenir le nombre d'éoliennes autorisées, mais non encore raccordées, ainsi que leur puissance.

Texte de la réponse

La France s'est fixé l'objectif de porter à 40 %, d'ici à 2030, la part d'électricité d'origine renouvelable dans le mix énergétique national. La filière éolienne constituera une composante significative du mix électrique français à moyen terme. Le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie, rendu public au début de 2019, confirme cette ambition. Les objectifs fixés pour 2028 portent sur 15000 mâts, soit moins d'un doublement par rapport à 2018. Les nouvelles installations sont plus efficaces et permettent de produire la même énergie que les anciennes avec un nombre plus réduit de mâts, elles sont également moins coûteuses que par le passé. Le Gouvernement est décidé à accompagner la filière éolienne, à l'améliorer, à œuvrer dans le sens d'un développement accepté et maîtrisé de ce secteur, et ce avec l'appui des collectivités territoriales. Au 30 septembre 2019, le parc éolien français atteint une puissance de 16,0 GW dont environ 0,8 GW a été raccordé au cours des trois premiers trimestres 2019, soit 5 % de plus qu'au cours des trois premiers trimestres 2018. La puissance des projets en cours d'instruction s'élève à 12,4 GW. La production d'électricité éolienne s'est élevée à 22,6 TWh depuis le début de l'année 2019, soit 6,6 % de la consommation électrique française. Le service de la donnée et des études statistiques (SDES) rattaché au Commissariat général au développement durable (CGDD), au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire qui a pour mission d'organiser le système d'observation socio-économique et statistique en matière de logement, de construction, de transports, d'énergie, d'environnement et de développement durable publie régulièrement des tableaux de bord sur l'évolution de l'implantation des éoliennes en France. Ce tableau de suivi départemental précise le nombre des installations éoliennes raccordées au réseau selon leur puissance. Il est consultable à l'adresse suivante : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/tableau-de-bord-eolien-troisieme-trimestre-2019>

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14744

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2018](#), page 10832

Réponse publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1306